



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE FORESTIÈRE DU QUÉBEC

L'origine et l'évolution du génie-conseil québécois en foresterie sur les marchés internationaux

**Par un pilier de la profession
Jean-Louis Kérouac, ing. f., M.Sc.**

Mars 2017

ISBN : 978-2-9811938-4-1



**ASSOCIATION DES
CONSULTANTS EN
FORESTERIE**

Table des matières

Avant-propos	4
1950-1960	4
1960-1970	5
1970-1980	7
1980-1990	10
1990-2000	12
2000-2015	15
Conclusion.....	18

Liste des figures

Figure 1 : Jardin commémoratif du XII ^e Congrès forestier mondial, 2003.	4
Figure 2 : Ovation à Jean-Louis Kérouac lors de la clôture du XII ^e Congrès forestier mondial à Québec, 2003.	4
Figure 3 : Ralph Roberts, ACDI.	5
Figure 4 : Agence canadienne de développement international.	6
Figure 5 : Jacques Gauthier, 1934-2006.	6
Figure 6 : André Lafond, 1920-2014	6
Figure 7 : Présentation du rapport final d’inventaires forestiers de Trinité-et-Tobago, 31 janvier 1980.	8
Figure 8 : Travaux d’inventaires au Cameroun en 1985-1987.	9
Figure 9 : Thomas Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts, 1970-1975.	9
Figure 10 : Jacques Poirier.	10
Figure 11 : Exploitation forestière au Gabon en 1999.	11
Figure 12 : Côte d’Ivoire, 1988.	11
Figure 13 : Jean-Louis Kérouac avec un client d’Éthiopie, Sultan Tilimo, en 1994.	13
Figure 14 : Formation en photo-interprétation en Jamaïque en 1998.	14
Figure 15 : Les artisans du prix « Un arbre à aimer », en 2008.	15
Figure 16 : Société de coopération pour le développement international.	16
Figure 17 : Jean-Louis Kérouac au XIII ^e Congrès forestier mondial 2009 en Argentine.	18

Avant-propos

Ce n'est pas tous les jours que les consultants en foresterie décident de parler d'eux pour prendre conscience de leurs actions passées afin d'orienter leur avenir.

Le génie-conseil connaît actuellement, dans toutes les sphères d'activités, une contraction imposée par les travaux de la Commission Charbonneau sur l'industrie de la construction. Cette enquête, terminée en 2015, n'est pas la seule qui a affecté le génie-conseil en foresterie. Il faut se rappeler qu'en 2004-2005 la Commission Coulombe sur la foresterie québécoise avait provoqué tout un chambardement dans la gestion du domaine forestier public. Il ne faut pas oublier non plus la crise vécue par le secteur forestier en 1999 avec la sortie du film « L'Erreur boréale » et, bien sûr, le contentieux commercial entre les États-Unis et le Canada concernant le bois d'œuvre canadien exporté chez nos voisins du Sud.

Figure 1 : Jardin commémoratif du XII^e Congrès forestier mondial, 2003.



Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

Ces événements, tout comme les avancées technologiques du secteur, ont fortement modifié le génie-conseil en foresterie tant sur le marché local qu'international. En effet, depuis le milieu des années 1960, le génie-conseil en foresterie a connu une période de croissance impressionnante tant sur le marché local qu'à l'international. De grands événements internationaux tenus au Québec ont marqué les années 1980, 1990 et 2000.

On se souviendra du grand rassemblement de 1984, le Congrès forestier international avec la participation de l'Ordre des ingénieurs

forestiers du Québec, de l'Institut forestier du Canada, de la *Society of American Foresters* et de l'Association internationale des associations d'ingénieurs forestiers qui avait rassemblé plus de 1 900 participants à Québec. En 1995, les fêtes soulignant les 50 ans de la FAO (*Food and agriculture organization*) avaient réuni plus de 2 500 personnes spécialistes de la forêt, de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation.

Enfin en 2003, le Québec et le Canada ont été les hôtes du XII^e Congrès forestier mondial, ce grand rassemblement planétaire qui avait réuni plus de 4 500 participants. Ce grand rassemblement a été immortalisé par l'érection d'un jardin commémoratif du Congrès localisé sur les Plaines d'Abraham à Québec¹ où l'on retrouve les arbres emblématiques des dix provinces canadiennes, des trois territoires et du Canada, ces arbres étant jumelés à un arbre d'un autre pays ou continent.

Ces grands événements sont des signes que la foresterie québécoise a écrit son histoire au cours des 50 dernières années, même à l'étranger.

Figure 2 : Ovation à Jean-Louis Kérouac lors de la clôture du XII^e Congrès forestier mondial à Québec, 2003.



De gauche à droite : T. H. Herb Dhaliwal, ministre des Ressources naturelles du Canada, Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, M. Jean-Louis Kérouac, Secrétaire général du Congrès et Dr Hosny El Lakany, Assistant-directeur général, Département des Forêts, FAO.

Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

1950-1960

Il faut remonter après la Seconde Guerre mondiale pour retrouver la foresterie

¹ <http://www.ccbn-nbc.gc.ca/fr/nature-jardins/promenade-sur-parc/>

canadienne à l'international. La guerre du Pacifique avait créé de nombreux besoins. Le Canada, par le plan Colombo², avait été appelé à jouer un rôle en foresterie dans le cadre de ce plan de reconstruction. Pourquoi en foresterie ? J'ai appris à la petite école que le Canada était le plus important producteur de papier journal au monde et que la foresterie allait aux Canadiens comme un gant. Dès cette époque, la foresterie canadienne a été choisie comme un axe de coopération avec les pays en voie de développement.

C'est ainsi que l'on retrouvera des forestiers canadiens au Ceylan, aujourd'hui le Sri Lanka, et au Pakistan oriental (*Eastern Pakistan*), devenu le Bangladesh, après la guerre de Sécession du Pakistan occidental de 1972. Les grandes firmes de foresterie de l'Ouest canadien telles que C. D. Schulz, Simmons, Reid Collins, T.M. Thompson, Sandwell, Forestal et bien d'autres ont su profiter des premiers projets de coopération financés par le Plan Colombo. C'est ainsi qu'entre en scène, au Bangladesh, Georges Nagle par l'intermédiaire de Forestal qui s'était vu confier l'inventaire des forêts de mangroves et l'élaboration d'un plan d'affectation des terres. Une firme de Montréal, spécialisée en pâtes et papiers, Stadler and Hurter, a également œuvré dans ce pays à cette époque.

² Dans le contexte de la Guerre froide, des pays membres du Commonwealth britannique, réuni à Colombo la capitale du Ceylan, aujourd'hui le Sri Lanka, mettent en vigueur un plan de développement économique coopératif. Il a pour but d'améliorer les conditions de vie de la population de certains États asiatiques afin d'endiguer la menace communiste qui s'y profile.

Figure 3 : Ralph Roberts, ACDI.



Source : Collection de Ralph Roberts.

Ralph Roberts, responsable jusqu'à sa retraite de la cellule forestière au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), indique, qu'à cette époque, CIP Gatineau, une société forestière du Québec, s'était intéressée à une usine de panneaux au Bangladesh. Un forestier canadien a fortement marqué la décennie 1950, selon Ralph Roberts. Il s'agit de Georges Nagle, qui sera plus tard le fondateur de la firme Nawitka et qui fut, dans les années 1990, un partenaire d'affaire de Darveau, Grenier, Routhier (DGR).

Au Québec, dans les années 1950, c'est la grande noirceur, période peu propice à l'ouverture sur le monde. Le Québec se préparait, comme beaucoup de régions du monde, à assumer son avenir.

1960-1970

À la fin des années 1950 et début 1960, de grands événements se produisent à l'étranger, les grandes puissances coloniales d'Europe accordent l'indépendance à leurs colonies. Chez nous, c'est l'effervescence de la Révolution tranquille.

Au début des années 1960, la section du ministère des Affaires extérieures du Canada, *External Aid*, sera appelée à étendre son action à l'Afrique anglophone, en plus de l'Asie. Un programme spécial pour ce sous-continent permet aux forestiers de l'Ouest et à ses consultants de prendre une avance sur nous. C'est une décennie pour laquelle la bataille était très inégale entre l'Est et l'Ouest canadien. En 1968, avec l'arrivée de Pierre E. Trudeau et la création de l'ACDI, les firmes du Québec commenceront à s'imposer.

Figure 4 : Agence canadienne de développement international.



Source : <http://pointdebasculecanada.ca>

Le premier président de l'ACDI a été M. Maurice Strong, ami personnel de M. Paul Martin, qui fut également président de Power Corporation, d'Hydro Ontario et du Sommet de la terre de Rio en 1992. Il s'était adjoint un Canadien, M. John Bene, pour l'aider à structurer la division forêt au sein de l'Agence. M. Bene avait été président de Welwood Canada et était actif à demi temps au sein du ministère des Affaires extérieures à la section *External Aid*. Il a recruté Ralph Roberts, un forestier que M. Bene avait connu au Kenya, pour l'appuyer dans la mise sur pied de la cellule forestière au sein de la section. À cette époque, Ralph Roberts était à l'emploi de la firme Spartan Air Services d'Ottawa au Kenya qui avait comme mandat d'utiliser les photographies aériennes pour la cartographie des ressources naturelles.

On se souviendra que la prise de photographies aériennes avait été largement utilisée pendant la dernière guerre mondiale pour des fins militaires. Les entreprises spécialisées en prise de photos ont vite fait de mettre ces clichés à disposition pour l'établissement des cartes de base et, par la suite, pour la cartographie des ressources naturelles. Cette firme avait un correspondant au Québec et était dirigée par M. Georges Brown, un ami de Jacques Gauthier alors Président de Gauthier, Poulin, Thériault Itée (GPT) de Québec qui avait rencontré Ralph Roberts au Kenya.

Figure 5 : Jacques Gauthier, 1934-2006.



Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

M. Bene s'est retiré de l'ACDI en 1975. Il a contribué à la création du CRDI, centre de recherche pour le développement international et à celle de l'ICRAF (*International Centre for Research on Agroforestry*). Une bourse annuelle, toujours disponible, *John Bene Award* honore sa contribution.

Avant la création de l'ACDI, il n'y a pas trace de contrats d'importance donnés par *External AID* à des entités du Québec, bien qu'il y en ait eu à des firmes de l'Ouest canadien.

En 1969, un an après la création de l'ACDI, Gauthier Poulin Thériault Itée décroche un contrat de plus de 1 million de dollars pour le Projet de protection des forêts de chêne-liège en Algérie. C'est pour ce projet que les confrères Gilles Poulin, Gaétan Sirois et Roger Larouche y feront leurs premières armes.

Toujours en 1968, le Dr André Lafond, de l'Université Laval, contracte trois forestiers francophones, soit Jean Paquet, Pierre Bolduc et Pierre Côté. Ces trois forestiers ont participé au projet d'inventaire forestier du Laos.

Figure 6 : André Lafond, 1920-2014



Source : SHFQ.

À la même époque, Marcel Marcotte, un ingénieur forestier considéré comme un des pères de la foresterie québécoise à l'étranger et qui avait travaillé antérieurement pour la firme Bélanger, Bourget de Québec sera recruté par la FAO pour des travaux au Cambodge (1964-1969) et en Bosnie-Herzégovine (1969-1972) financés par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Par la suite, il a fait carrière de nombreuses années chez Gauthier, Poulin, Thériault ltée.

Au Québec, pendant les années 1960, c'est la Révolution tranquille, les développements en éducation, les grands projets d'Hydro-Québec. C'est durant cette décennie que la fonction publique québécoise forestière se met en place, que s'organise le premier inventaire décennal, les belles années où il fallait rattraper le retard des décennies de grande noirceur d'après-guerre. Cela a été l'époque des pionniers, des précurseurs, de ceux qui ont préparé la piste de décollage. La décennie suivante a été celle de l'envol, à travers des projets de pépinières qui auront permis à nombre de confrères de faire carrière en foresterie internationale.

Il est important de mentionner le grand projet national ARDA (Aménagement rural et développement de l'agriculture) avec la prise de photographies aériennes couvrant une grande partie du territoire du Québec qui fut un apport important pour le développement de la foresterie québécoise.

1970-1980

Début 1970, Paul Gérin-Lajoie remplace Maurice Strong à la présidence de l'ACDI et c'est la création de la vice-présidence Afrique francophone qui sera suivie de la création de la vice-présidence des Amériques en 1973.

Au début des années 1970, l'ACDI confie à Jean Paquet le mandat de définir un vaste projet d'inventaire forestier au Zaïre, l'ancien Congo belge. En même temps, le Dr André Lafond, par l'intermédiaire du Fonds de recherche de l'Université Laval (FRUL), met en

place un cours de foresterie à l'Université de Lovanium dès 1970. Le Dr Marius Pineau de l'Université Laval, René Rinfret, Jean-Guy Lajoie, Pierre Bolduc et Raymond Gauthier y ont œuvré. René Rinfret deviendra président de Poulin Thériault de 1988 à 1990. Jean-Guy Lajoie sera à l'emploi de GPT et associés avant de créer en 1975 la firme Lajoie, Séguin et associés spécialisée dans l'ingénierie de la transformation des bois. Pierre Bolduc fera carrière à l'ACDI et aux Nations-Unies. Raymond Gauthier travaillera pour Blais McNeil en Russie. Il occupera aussi des fonctions pour Tecsuit au Pérou.

Ce cours sera plus tard offert à Bengamisa. Les premiers forestiers à travailler à l'Institut Supérieur d'Enseignement agronomique (ISEA) de Bengamisa ont été : André Gagnon, Michel Desharnais et un dénommé Saint-Pierre. Ils furent suivis par Greg Aubé et André Paul, puis vinrent Michel Laverdière, Robert Chénard, Robert Fournier, Cyril Thibeault, Normand Morin et Damien Arseneault.

Michel Laverdière finira sa carrière comme fonctionnaire de la FAO³ et aura été membre de la cellule forestière de l'ACDI de nombreuses années à compter de 1980. Michel Laverdière aura été en poste pour la FAO à Rome, au Zimbabwe, au Ghana et en Éthiopie.

Toujours au Congo, à Kinshasa, l'ACDI met en place, sous la direction de René Rinfret, un bureau de coordination pour assurer le suivi du programme forestier. Yvon Dubé y entreprendra sa carrière à l'étranger. Le programme forestier couvrira sur près de deux décennies tous les secteurs de la foresterie dans ce pays, de la formation, en passant par l'inventaire, la mise en place du service permanent d'inventaire et d'aménagement (SPIAF), des activités de pépinières et de reboisement, de carbonisation, de développement industriel et de gestion forestière.

³ FAO : Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Nombre d'intervenants québécois y participeront, l'Université Laval, les firmes privées de consultants, des consultants individuels, et même en 1976, le Gouvernement du Québec pour l'établissement du SPIAF. Fait à noter, la mise en place du SPIAF constitue une illustration des principales histoires à succès durables de la coopération forestière internationale financée par l'ACDI, car le SPIAF est non seulement encore actif après plus de 35 ans, mais il a été intégré au service forestier de la République démocratique du Congo (RDC) et constitue une entité forestière incontournable dans la gestion du domaine forestier de ce pays.

Nombre de confrères ont entrepris leur carrière au Congo dont, entre autres, Nicolas Dolbec, André Lemelin, Claude J. Tremblay, Denis Buteau, Mario Belisle, Jacques Poirier, Jean-Guy Bernier, Roger Chartrand, Raynald Provencher, ainsi que des agents forestiers importants tels Guy Mercier, Michel Desharnais et Jerry Gagnon. Guy Mercier qui avait commencé sa carrière comme employé de GPT et associés complètera sa carrière internationale à L'ACDI comme directeur de programme à la vice-présidence de l'Afrique, après avoir occupé un important poste à la vice-présidence des Amériques.

C'est au cours de cette décennie que deux firmes du Québec se donneront les structures pour développer le marché international à partir de dossiers majeurs : l'inventaire forestier de la cuvette centrale au Congo et l'inventaire des forêts indigènes des îles de Trinité-et-Tobago pour Gauthier, Poulin, Thériault limitée et l'inventaire des forêts du Massif central du Honduras, conquis de chaudes luttes par Blais McNeil à une firme de l'Ouest canadien. Pierre Lessard, Florent Milot et P. H. Tremblay y consacreront plus deux années. Pierre Lessard après un emploi d'un an chez Forestal Montréal rejoindra la cellule forestière de l'ACDI en 1982, MM. Lessard et Milot avaient été les cofondateurs de la firme Couillard, Lessard, Milot avant leur affectation à l'étranger.

Figure 7 : Présentation du rapport final d'inventaires forestiers de Trinité-et-Tobago, 31 janvier 1980.



De gauche à droite : M. Kenneth De Freitas, Directeur national du projet d'inventaire forestier, Dr Bal S. Ramdial, Conservateur des Forêts et Jean-Louis Kérouac, Directeur canadien du projet d'inventaire forestier accompagné du personnel administratif.
Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

Gauthier, Poulin, Thériault Itée réussira à décrocher un projet en Algérie visant l'inventaire et l'aménagement intégré des terres et forêts du nord de ce pays méditerranéen. Guy Gilbert et Jean Paquet y travailleront, entre autres. Pour le Commonwealth Development Corporation, Jacques Gauthier et André Létourneau réaliseront un mandat pour appuyer la mise en place d'un projet de récupération des bois après un ouragan dans l'île de la Dominique dans les Caraïbes. Début 1974, André Létourneau et Jean-Louis Kérouac feront leurs premiers pas en Afrique en se rendant au Nigéria pour un contrat de service forestier, en sous-traitance pour SNC qui analysait l'implantation d'une usine de pâte et papier dans le Midwestern State.

André Létourneau rejoindra la cellule forestière de l'ACDI vers 1976 au côté de Pierre Bolduc et Ralph Roberts. Cette cellule regroupera au fil des années plusieurs confrères dont Pierre Lessard, Michel Laverdière, Michelle Gauthier, Denise Rousseau et Yves Dubé qui travailla pour la firme Dessau internationale pendant quelques années, de même que des collègues du Canada anglais dont Paul Martin, Richard Baerg et plusieurs consultants autonomes dont Claude Desloges, Julien Rivest de la firme Julien Rivest et associés, Joseph Denis

Bourque, John Roper, Grant Scott, John Wilson, Pieter Prins, entre autres.

Il est important de mentionner que Michelle Gauthier terminera sa carrière à la FAO comme experte forestière en foresterie urbaine. La FAO aurait souligné sa contribution en désignant un parc urbain en son nom dans une communauté italienne. Pour sa part, Yves Dubé termina sa carrière à la FAO comme expert en politique forestière et est le coauteur d'une publication portant sur les enjeux intersectoriels des politiques forestières.

Il est important de noter que cette cellule a conçu au cours des années 1990 un répertoire des ingénieurs forestiers consultants autonomes pour l'appuyer dans la planification et le suivi des projets forestiers financés par l'ACDI. Ce sont les firmes Nawitka, sous la gouverne de George Nagle et de Gérald Gagné de Darveau, Grenier, Routhier et associés (DGR), qui se sont vues confier ce mandat. Comme le souligne Ralph Roberts, l'ACDI a principalement utilisé, à parts égales, deux réservoirs de spécialistes forestiers canadiens, soit ceux en provenance du Québec et ceux en provenance de la Colombie-Britannique.

Figure 8 : Travaux d'inventaires au Cameroun en 1985-1987.



Source : AECOM (Tecsult).

Une autre contribution importante de la cellule forestière de l'ACDI consiste en l'ajout de conseillers forestiers comme appui dans l'identification, la planification et le suivi des projets acceptés et financés par l'ACDI. Les experts recrutés venaient du secteur privé comme consultant autonome ou d'anciens

employés de firmes privées ou du secteur public en détachement ou récemment retraité. On se souviendra de René Rinfret au Congo et au Honduras, d'Yvon Dubé au Brésil, de Gilles Poulin au Cameroun, de Jean-Louis Caron en Côte d'Ivoire, de Jean Aubé et Jacques Poirier au Honduras et au Congo, de Joseph-Denys Bourque au Sénégal, de Denis Buteau au Pérou et au Honduras.

La dernière unité de support est un projet d'appui institutionnel au Honduras en foresterie, agriculture et environnement déployé dans les années 2000 et qui regroupait du personnel de différentes spécialités, tel que Gaston Grenier, retraité de l'ACDI, comme agronome, Denis Buteau comme expert forestier et Louis Labelle, autrefois de Groupe conseil Roche Itée, comme expert en environnement. On retrouvera plus tard Gaston Grenier comme coordonnateur d'un vaste projet forestier couvrant tout le bassin du Congo en Afrique centrale.

Ces affectations de personnel étaient fort importantes pour les firmes du secteur privées, car elles démontraient que l'ACDI se préparait à lancer de vastes projets de développement.

À la fin des années 1970, un projet industriel s'organise au Congo pour lequel Domtar se serait impliquée avec Gauthier, Poulin, Thériault Itée et Bois et Placages généraux. Le projet ira de l'avant sans Domtar.

Figure 9 : Thomas Kevin Drummond, ministre des Terres et Forêts, 1970-1975.



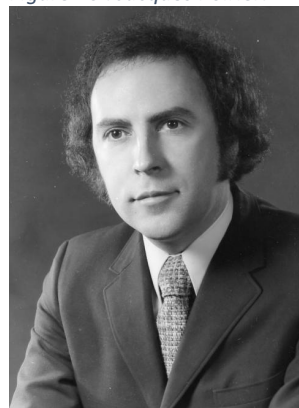
Source : Collection de Jacques Poirier

Au Québec, la majorité des mesures mentionnées ci-dessous se sont matérialisées entre le début et la moitié de la décennie, notamment sous l'impulsion du ministre des Terres et Forêts de l'époque, Kevin Drummond pour lequel Jacques Poirier a été le secrétaire particulier de 1973 à 1976 :

- Livre blanc sur la politique forestière et annonce de la révocation des concessions forestières ;
- création des forêts domaniales qui a propulsé à l'avant-scène l'industrie du bois de sciage ;
- Programme d'aide à la forêt privée ;
- Loi sur le crédit forestier ;
- Loi sur les réserves écologiques ;
- création de 44 unités de gestion des forêts publiques ;
- mise en place du Comité de gestion forestière (COGEF) ;
- révision du mandat de REXFOR pour appuyer le développement industriel forestier ;
- réalisation du premier inventaire forestier décennal ;
- réalisation de travaux majeurs d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la baie James ;
- Programme de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers (1979-1984) ;
- virage environnemental à la suite de la Commission Brundtland de 1972.

La Révolution tranquille en foresterie n'a pas été si tranquille, car il y a eu une forte résistance de la grande industrie forestière, notamment en regard de la révocation des concessions forestières. De plus, la mise en place des opérations dignes contre la fermeture de paroisses marginales dans le Bas-St-Laurent et la Gaspésie a généré beaucoup d'intérêt pour le programme d'aménagement des forêts privées par des groupements forestiers locaux appuyés par certains représentants du clergé régional.

Figure 10 : Jacques Poirier.



Source : Collection de Jacques Poirier.

Pendant la décennie 1970, la réalisation du premier inventaire forestier décennal, le développement de pionniers dans l'industrie de bois de sciage et les travaux majeurs d'Hydro Québec et de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) assureront un marché local très fort. Le virage environnemental lancé par la Commission internationale Brundtland en 1972, combiné au marché local, permettra aux firmes de consultant en foresterie de développer, voire de consolider, leurs actions à l'étranger.

1980-1990

Cette décennie est fort importante pour les acteurs sur la scène de la foresterie internationale. Le programme forestier développé au Congo se poursuit et le même modèle est mis en place au Cameroun, au Pérou et au Guyana. Le grand nombre de projets financés par l'ACDI favorise l'arrivée de nouveaux joueurs. Le contenu des projets prend en compte les enjeux identifiés par la Commission Brundtland sur les aspects sociaux et environnementaux. Des sociologues, des biologistes et des spécialistes en agroforesterie seront partie intégrante des projets.

Parmi les nouveaux venus, une firme de La Colombie britannique, Reid Colins, prendra la relève du gouvernement du Québec au Congo (Zaire) et recrutera des forestiers du Québec, dont P. H. Tremblay, entre autres. Bois et Placages généraux de Longueuil continuera son intervention dans le projet industriel de la FORESCOM, dans la région du lac Maï

Ndombe. Le confrère Pierre Méthot travaillera de nombreuses années pour cette entreprise et sera recruté plus tard par Tecslut pour des projets au Cameroun et au Bangladesh. Il a œuvré de nombreuses années pour l'ONG américaine internationale World Resource Institute de Washington D.C.

Les deux firmes vedettes de la décennie précédente continueront leur croissance pendant cette période. Pour Blais McNeil, sous la direction de Jean Pouliot, c'est le marché du Guyana, du Honduras, du Sénégal et du Congo (Zaïre) de même qu'un projet d'inventaire privé au Nicaragua en Amérique centrale.

Figure 11 : Exploitation forestière au Gabon en 1999.



Source : AECOM (Tecslut).

Gauthier, Poulin, Thériault Itée est devenue membre de la société d'ingénierie Tecslut en 1982. Cette société d'ingénierie était déjà active sur les marchés internationaux depuis le milieu des années 1960. Groupe Poulin, Thériault Itée (GPT) (anciennement Gauthier, Poulin, Thériault Itée) tirera profit de sa présence au Cameroun, financée par l'ACDI, pour décrocher d'importants mandats financés par la Banque mondiale pour le projet d'assistance technique en pépinières et reboisement. GPT obtiendra également un projet d'inventaire forestier au Cameroun, financé par la Banque islamique de développement. GPT décrochera, au début des années 1990, un important projet d'inventaire forestier en République centrafricaine. La firme se verra confier un mandat d'assistance au Pérou par l'ACDI, et s'associera à un nouveau joueur, Groupe

Conseil Roche Itée, pour une réalisation commune au Honduras d'un aménagement de la forêt feuillue dans le nord de ce pays.

Depuis 1981, Groupe-conseil Roche Itée avait mis sur pied une division bois et forêts et en avait confié le développement à Jean-Guy Lajoie et Jean-Louis Kérouac. La vigueur du marché local, les grands projets industriels comme PANVAL et les nombreux projets financés par l'ACDI ont contribué à l'arrivée de ce nouveau joueur. Dès 1983, Groupe-conseil Roche Itée décroche un projet en Colombie pour un projet d'aménagement des bassins versants. Le groupe se verra confier un projet d'appui institutionnel forestier à Sainte-Lucie dans les Caraïbes, financé par l'ACDI, en plus de prestations en cartographie forestière en Côte d'Ivoire financée par la Banque mondiale.

Figure 12 : Côte d'Ivoire, 1988.



De gauche à droite : M. Jean-Louis Kérouac en compagnie de M. Konan Soundele, Directeur général de la SODEFOR et de M. Robert Deffrasnes du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

Pendant cette décennie, un consortium québécois, Interfor, qui regroupe les firmes Gauthier, Parent, Dryade et DGR, se verra confier un mandat de la Banque mondiale au Burkina Faso pour un projet de reboisement et un projet d'assistance technique au Malawi financé par l'ACDI. Interfor cessera ses activités au début des années 1990.

Le Gouvernement du Québec continuera ses interventions en foresterie internationale par un projet de renforcement institutionnel au

Rwanda financé par l'ACDI. Ce projet prendra fin à la suite du génocide en 1994.

Il est important de mentionner une initiative internationale qui aura un impact majeur pour l'identification de projets forestiers d'envergure à travers le monde. Il s'agit du Plan d'action forestier tropical (*Tropical Forestry Action Plan*)⁴. C'est ainsi que l'on retrouvera des forestiers du Québec et du Canada qui agiront pour l'ACDI dans la préparation de plans d'action forestiers tropicaux et dans l'identification de projets pour atteindre les objectifs des pays comme le Pérou, la Guyane, la Jamaïque, le Honduras et la Tanzanie. Par la suite, plusieurs firmes du Québec se verront confier la réalisation de ces projets, dont le projet *Trees for Tomorrow* en Jamaïque.

Le *Tropical Forestry Advisory Network* sera mis sur pied et Ralph Roberts en sera le second président. À l'origine de cette initiative internationale, il faut souligner la participation du fonds mondial pour la nature (WWF). Comme les plans d'action forestiers tropicaux identifiaient des projets de transformation des bois, WWF s'est dissocié rapidement de cette initiative et a, par la suite, mis de l'avant la norme FSC.

Un fait très important à signaler au cours de cette décennie est l'arrivée d'un organisme non gouvernemental (ONG), le SUCO pour Service universitaire canadien outre-mer dans le cadre d'un programme d'agroforesterie en Guinée Bissau. Près d'une dizaine de jeunes forestiers du Québec y feront leurs premières armes, dont Roland Camirand, Denis Cabana, Jean Bonneville, Michelle Gauthier et François Martel, Jacques Rousseau, entre autres.

Pendant cette décennie, les universités canadiennes ont aussi été actives à l'étranger dont l'université de Toronto au Pérou et l'Université Laval au Maroc, entre autres.

⁴ Les Plans d'actions forestiers tropicaux, définis pour chaque pays, ont servi à coordonner le financement en provenance des pays donateurs et des diverses agences de développement international.

Au sortir de cette décennie, trois firmes du Québec, GPT (Tecsult), Groupe-conseil Roche ltée et Blais McNeil se démarquent et ont su utiliser le levier de l'ACDI pour développer leur clientèle internationale. Cette décennie constitue à plusieurs titres l'affirmation ou la conquête des marchés étrangers par les forestiers du Québec.

Sur la scène québécoise, cette décennie a été marquée par :

- Crise des finances publiques de 1982 ;
- mise en place d'un nouveau régime forestier en 1986 ;
- création et disparition d'un ministère des Forêts ;
- affaiblissement de la demande de services forestiers sur le marché local, en raison du nouveau régime forestier.

En 1989, la chute du mur de Berlin et la fin prévue du communisme auront des conséquences sur les budgets alloués à l'aide à l'étranger au cours des décennies suivantes. En effet, les gouvernements occidentaux n'auront plus l'excuse du danger du communisme et devront faire face à la lutte au déficit budgétaire. Les budgets seront aussi orientés pour aider les nations qui rechercheront la démocratie comme système politique.

1990-2000

Cette décennie sera marquée par la restructuration des entités en activité à l'étranger et, déjà, à une gestion de la décroissance de la demande de service de la part de l'ACDI.

Selon Ralph Roberts, l'agence a suivi un courant mondial qui a incité toutes les agences d'aide bilatérales et multilatérales à revoir leurs interventions orientées depuis quelques décennies sur des projets d'infrastructure et de développement des ressources naturelles. La concentration de l'aide à l'étranger a donc été axée sur le développement social, soit vers la santé, l'éducation et une meilleure gouvernance vers la démocratie.

Au début de la décennie, il est important de souligner qu'au Cameroun, SOFATI, une firme de Montréal, avait reçu un mandat pour la construction de six lycées techniques. Une fois la construction complétée, la firme s'est vue confier la formation du personnel enseignant avec l'appui du Consortium intercollégial de développement en éducation (CIDE). Depuis 1981, les forestiers canadiens étaient présents au Cameroun à travers un projet d'appui institutionnel à l'administration forestière camerounaise conduit par GPT, projet financé par l'ACDI. Les extraits de ce projet, dont entre autres, le manuel d'identification des espèces forestières camerounaises ont été utilisés avec succès pour assurer la formation du personnel enseignant camerounais dédié aux techniques en foresterie reliées à l'aménagement forestier, à l'exploitation forestière et à l'industrie de transformation des bois.

Groupe-conseil Roche ltée se positionne dès le début des années 1990 par l'obtention d'un contrat majeur d'appui institutionnel au Brésil et d'un mandat de soutien à l'implantation d'une pépinière en Chine financé par l'ACDI. Le groupe obtient également un mandat au Mexique financé par la Banque interaméricaine de développement. Cette organisation est également fortement impliquée sur le marché canadien dans d'importants projets industriels de panneaux. Elle est acquise au milieu de la décennie par une firme américaine.

Pour sa part, Blais McNeil a vécu une restructuration interne, mais a quand même réussi à développer un projet industriel en Russie avec du financement privé. Il a également participé à un projet d'inventaire forestier au Maroc en sous-traitance pour une filiale de Lavalin.

Une firme de Québec, Del Degan, Massé réussit à décrocher un mandat en Tunisie financée par la Banque mondiale, sans jamais avoir profité d'un mandat de l'ACDI. Bois et Placages généraux réussit avec PAMPEV à décrocher des mandats au Mali en assistance technique et en Tunisie pour l'installation d'une pépinière.

Darveau, Grenier, Routhier réussit, en association avec la firme Nawitka de Georges Nagle, à obtenir un mandat de l'ACDI visant la sélection des experts que l'ACDI doit recruter de temps à autre.

Il faut aussi souligner le retrait du gouvernement du Québec des projets forestiers financés par l'ACDI. Le génocide au Rwanda et les changements du mode d'octroi des mandats par l'ACDI en sont grandement responsables, de même que la crise des financières publiques installée à demeure depuis les années 1980.

Figure 13 : Jean-Louis Kérouac avec un client d'Éthiopie, Sultan Tilimo, en 1994.



Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

Au même moment, Tecslult consolide ses activités en Afrique en réalisant en simultanée des projets majeurs d'inventaire en Éthiopie et en République centrafricaine, financés par la Banque mondiale. Les activités au Cameroun avec du financement de l'ACDI sont reconduites avec plus d'ampleur et amèneront à la promulgation d'une nouvelle loi forestière et à la désignation d'un massif boisé comme « Forêt classée », une première depuis des décennies dans ce pays d'Afrique centrale. Financée par la Banque asiatique, Tecslult étendra ses activités au Bangladesh, de même qu'en Indonésie et au Vietnam avec un de la coopération industrielle de l'ACDI, ainsi qu'en Argentine, grâce à un financement de la Banque mondiale. L'ACDI lui confie également le projet d'aménagement de la forêt de Douékoué en Côte d'Ivoire.

C'est une décennie qui est marquée par la lutte au déficit fédéral et une certaine apathie de la population pour l'aide à l'étranger, surtout au Canada anglais. L'ACDI ferme le robinet et ne laisse plus entrer de nouveaux joueurs sur des dossiers majeurs. Il y a bien des reconductions de projets par l'intermédiaire des sommes déjà budgétées et non décaissées. Des difficultés dans la programmation de l'ACDI au Brésil et en Chine sont à souligner et amèneront des fermetures de programmes pourtant très prometteurs. Le programme forestier au Congo et les projets de Colombie sont aussi abandonnés en raison de la situation politique. Le projet de Sainte-Lucie était pratiquement terminé et le projet *Interim Forestry* de Guyana n'a pas eu de suite.

C'est aussi au cours de cette décennie, après la conférence de Rio de 1992, que le Canada a mis sur pied le projet international des forêts modèles auquel des consultants autonomes et des firmes privées ont été appelés à fournir certains services de planification et de suivi.

Au sortir de cette décennie, toutes les firmes de l'Ouest canadien actives en foresterie sur les marchés internationaux ont été rayées de la carte. La seule qui survivait, Reid Collins, en partenariat avec TecSult en Jamaïque, est acquise en 1999 par une firme américaine du nom d'ORM (Olympic Resource Management) qui ne s'intéresse qu'à des projets financés par le privé. TecSult complètera seul ce projet.

Figure 14 : Formation en photo-interprétation en Jamaïque en 1998.



Source : AECOM (TecSult), 1998.

Un changement très important de cette décennie consiste en la mise en place de

l'affichage électronique des projets. Avant cette réforme, les fonctionnaires dressaient la liste de toutes les firmes canadiennes ayant la capacité technique de réaliser le projet. Cette longue liste était soumise au ministre qui déterminait ensuite une courte liste d'environ 5 firmes par la suite invitées à présenter une proposition de service. La firme qui se classait première après l'évaluation de sa proposition technique était ensuite invitée à négocier une entente contractuelle. Avec l'affichage électronique, toutes les firmes ou même les organismes à but non lucratif peuvent présenter des propositions de service.

Ce nouveau système favorise beaucoup plus les firmes multidisciplinaires. Il a surtout permis aux organismes non gouvernementaux (ONG) d'envahir les marchés traditionnels des firmes de consultants en foresterie. L'arrivée de ces nouveaux joueurs, SOCODEVI, OXFAM, CECI, UDD, SDI, entre autres, annonçait des décennies difficiles. Selon Ralph Roberts, cette incursion des ONG dans le champ de pratique des firmes de consultants répondait à un besoin de l'ACDI. En effet, lorsqu'il n'était pas souhaitable pour l'ACDI de signer des ententes bilatérales avec certains pays récipiendaires, surtout en raison de leur gouvernance déficiente et que les besoins d'assistance au chapitre du développement social étaient importants, elle préférait confier ces mandats à des ONG, laissant à ces dernières le soin de s'associer avec des firmes privées à but lucratif, si nécessaire, pour des besoins spécifiques de services d'ingénierie.

L'ACDI a sans doute fait sienne la perception que des ONG coûtent moins cher que des firmes à but lucratif. Tout est à démontrer de ce côté et il faudra que le génie-conseil se débarrasse de cette perception négative. Les firmes ont un but fort différent des ONG. Les firmes ont toujours cherché à se créer des expertises spécialisées en ingénierie comme celles reliées à l'inventaire, la photo-interprétation forestière, la cartographie, la préparation de plan d'aménagement, la transformation des bois. Enfin, chaque firme se constituait une équipe de base pour combler les demandes de services en

ingénierie et répondre à des demandes de soumissions des organismes de financement.

Maintenir une expertise en ingénierie forestière et offrir des services complets, voilà le but que recherchent les firmes privées. Ce n'est pas l'objectif que se sont fixé les ONG qui ne sont pas habilitées à fournir des services d'ingénierie ou, à tout le moins, qui n'ont pas le statut juridique pour le faire.

Également, il ne faut pas négliger des événements mondiaux ayant sans doute eu des répercussions sur l'ACDI qui a fonctionné à bas régime pendant cette décennie. La guerre du Golfe et la guerre du Kosovo en sont des exemples.

Au Québec pendant cette décennie :

- Compressions et gestion de la décroissance ;
- fusion du ministère des Forêts avec celui des Ressources naturelles ;
- arrivée de nouvelles technologies coûteuses en investissement ;
- affaissement du marché local par une déflation des prix, les prix de 1999 se comparant à ceux du début de la décennie ;
- restructuration de certaines entreprises ;
- sortie du film « L'erreur boréale » ;
- commission parlementaire pour la révision du régime forestier de 1986.

Pour assurer le développement de ses activités à l'étranger, une entreprise se doit d'être soutenue par un marché local fort. Des conditions très adverses ont provoqué le retrait total ou partiel de certaines organisations du marché des services en foresterie internationale pendant cette décennie.

2000-2015

Au tournant d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire, de nouveaux défis. Tecsumt sera pratiquement la seule firme à œuvrer à l'étranger. Au Mexique, Tecsumt conduira de 2004 à 2012 des inventaires forestiers nationaux, sous la direction de Jacques Rousseau. Ces mandats ne seront pas

reconduits, des essais de partenariat avec des ONG se soldent par des échecs. C'est en 2007 que la cellule de foresterie au sein de l'ACDI disparaît et, avec elle, toute la mémoire corporative accumulée au cours des ans.

Aussi, il faut mentionner un des derniers, sinon le dernier projet forestier de l'ACDI. Ce projet visait à fournir un appui à la haute administration forestière de Cuba. Ce projet a échappé aux firmes de l'est du Canada en raison d'une erreur stratégique. Il a été confié à la firme John Roper et associés de Vancouver et conduit de main de maître par John Roper, un forestier ayant acquis une grande expérience au Honduras et en Amérique latine, entre autres. Jacques Poirier et Guy Gilbert ont contribué d'une façon ponctuelle à ce projet.

Tecsumt, en association avec Reid Collins, réalisa le projet *Trees for Tomorrow* financé par l'ACDI. Ce projet a reçu, à son achèvement en 2008, le prestigieux prix « Un arbre à aimer⁵ », décerné par l'Association des ingénieurs-conseils du Canada. L'ACDI lui confie également le projet d'aménagement de la forêt de Douékoué en Côte d'Ivoire.

Figure 15 : Les artisans du prix « Un arbre à aimer », en 2008.



De gauche à droite : MM. Jean-Louis Kérouac, Guy Parent, Jacques Poirier, Denis Baron et Stéphane Tremblay.

Source : collection Jean-Louis Kérouac.

En 2008, Tecsumt passe aux mains d'une société américaine AECOM et les nouveaux acquéreurs sont actifs dans plusieurs pays avec des ressources locales. Seules certaines

5

http://www.acec.ca/fr/evenements_et_prix/prix_canadiens_genie_conseil/prix_2008/index.html

expertises non disponibles localement sont requises dans le cadre de projets d'infrastructure, d'ingénierie reliée au domaine minier et pétrolier. Les services en environnement sont très demandés et la foresterie en fait partie.

Certaines firmes ont quand même continué à œuvrer à l'étranger, mais pour des projets de faible envergure, sauf le projet de Groupe-conseil Roche (Guy Gilbert) en Asie visant l'établissement d'une pépinière. Le Groupe Del Degan, Massé obtiendra des mandats pour la définition et le suivi de projets pour l'ACDI et la Banque mondiale.

La grande gagnante de cette période est l'ONG SOCODEVI qui, sous la gouverne du confrère Richard Trudel, accompagne, entre autres, des minières canadiennes en Amérique du Sud et en Afrique pour les aider à s'intégrer avec harmonie dans le milieu physique et social de ces pays. Il semble aussi que l'Université Laval a obtenu un mandat de l'ACDI pour des travaux sur le bassin du Congo. Le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie, le CERFO est aussi actif sur des mandats de la Banque africaine en Guinée de même que des études au Cameroun et des mandats reliés au vaste projet du bassin du Congo.

Figure 16 : Société de coopération pour le développement international.



Source : <http://www.jobillico.com/voir-entreprise/socodevi.dAtnLu>.

L'Université Laval a, depuis les années 1960 été une organisation qui a ouvert des marchés pour les forestiers du Québec. Rappelons les contributions du corps professoral de la Faculté de foresterie, de géomatique et de géographie, entre autres, Dr André Lafond, Marius Pineau, Gilles Ladouceur, Michel Maldague, André Plamondon, Pierre Bellefleur, Damasse Kassa, Jean Tomlinson, Pete Sewel, Aurèle Richard et Jean Poliquin. Il

faut mentionner que l'Université Laval a été partenaire institutionnel de Tecslut et de Groupe-conseil Roche ltée dans le projet PDBL au Honduras notamment par l'apport de stagiaires étudiants dont certains ont été intégrés au projet. Même si on écrit l'histoire du génie-conseil en foresterie, ce serait une erreur de ne pas mentionner leur apport au développement de notre industrie puisque cette université est à l'origine de la formation de tous ces chefs d'entreprises qui ont vu le jour depuis les années 1960 et qui ont su œuvrer avec succès sur les marchés internationaux.

Au Québec, les années 2000 ont été fortement marquées par des événements qui ont provoqué une importante remise en question des acteurs de l'industrie par la baisse de la demande de services en foresterie et de la forte compétition que se sont livrées les firmes. Cette faiblesse du marché local n'a pas permis de développer de nouvelles activités à l'étranger. Les événements listés ci-après ont forcé un repositionnement des principaux acteurs de l'industrie :

- Les changements apportés par l'application des recommandations de la Commission Coulombe qui a fortement rapatrié au sein de l'administration publique des services qui étaient dans le passé rendus en partie par le secteur privé ;
- le conflit sur le bois d'œuvre avec les Américains ;
- le niveau des coupes annuelles fortement en baisse qui a provoqué un manque à gagner important pour le trésor public ;
- l'arrivée de nouvelles technologies qui a obligé les firmes à consentir des investissements importants pour répondre aux demandes de services ;
- la Commission Charbonneau qui a jeté une ombre sur toutes les firmes de génie-conseil même si le secteur forestier n'a jamais été directement touché par les enquêtes ou les allégations ;
- la création d'un ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui dépend totalement du Conseil du trésor pour tous les projets qu'il veut mettre de l'avant, cette

situation étant créée par les faibles recettes des redevances forestières ;

- la situation précaire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui n'a comme objectif que de réduire ses dépenses et ses demandes de services ou d'obtenir des services à moindre coût.

Le début de la présente décennie aura été marqué par la disparition de l'ACDI qui est redevenue une division du ministère des Affaires étrangères du Canada, comme avant 1968. La disparition de ce navire amiral en coopération constitue un retour historique de près d'un demi-siècle. L'ACDI a permis de mettre de l'avant notre savoir-faire à l'étranger et, par la suite, de nous positionner sur les projets à financement privé ou multilatéral.

Nous reverrons peut-être une ACDI d'ici la fin de la décennie. Cependant, les attentats du 11 septembre 2001, la lutte au terrorisme, sans oublier la guerre contre l'État islamique forceront les donateurs d'aide bilatérale à réorienter, pendant plusieurs décennies, leur budget d'assistance vers l'aide humanitaire de première nécessité.

Mais ce tout nouveau redémarrage des activités à l'étranger fera face à de nouvelles contraintes, entre autres :

- Le niveau d'éducation des pays en développement a augmenté et le recours à du personnel local est de première nécessité pour être compétitif ;
- les besoins sont très spécialisés et ne nécessitent souvent que des interventions ponctuelles ou même à distance ;
- la sécurité physique et sanitaire du personnel ;
- les difficultés de recrutement du personnel nécessaire à long terme étant donné la perception de risques accrus à vivre en pays de développement, que les deux personnes du couple ont chacune leur carrière, mais que, trop souvent, une seule pourra travailler dans le pays d'affectation ;

- la nécessité, de plus en plus pressante, d'intégrer les projets forestiers comme volet de développement dans des ensembles de programmes souvent plus larges et plus ambitieux ayant trait à l'environnement, l'agriculture, l'énergie, l'aménagement du territoire ;
- la définition d'une approche d'ingénierie pour répondre au concept d'une gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables de la biosphère que sont l'eau, les sols, la forêt, la faune, etc.
- les obligations fiscales du personnel et des entreprises œuvrant à l'étranger, nulles dans le passé, sont désormais obligatoires et forcent les entreprises à s'incorporer dans chacun pays d'intervention et à tenir compte de toutes les taxes locales, comme la taxe sur la valeur ajoutée ;
- l'association avec des ONG internationales et locales sera une obligation tant que les budgets d'aide resteront orientés vers le développement social ;
- la nécessité de répondre à la perception que les ONG sont moins dispendieuses que les firmes privées ;
- la nécessité de créer des partenariats avec d'autres firmes, nationales ou internationales, pour être en mesure de fournir tous les services que demandent les nouveaux projets ;
- enfin, la réalisation des projets financés par l'aide bilatérale, c'est-à-dire l'aide d'un pays à un autre, est ouverte à toutes les firmes du pays donateur, ainsi qu'à toutes les firmes étrangères pouvant se qualifier en matière de qualité et de coût.

Tout cela pour conclure que rien n'est impossible, mais que ce qui a été fait dans le passé ne pourra se répéter de la même manière dans le futur. Cependant, il est important de se rappeler ce qui nous rend différents des concurrents sur les marchés mondiaux en foresterie :

C'est notre savoir-faire et nos technologies mises au point pour traiter de grands ensembles forestiers du domaine public.

Conclusion

En conclusion, soulignons que les firmes de consultant en foresterie ont su croître, s'adapter au cours des 50 dernières années et étendre leur expertise sur plusieurs continents. Terminons ce texte en identifiant ceux qui sont considérés comme les pères de la foresterie québécoise à l'étranger : du côté universitaire, le Dr André Lafond, et du côté des dirigeants des firmes privées, Georges R. Thériault, Jacques Gauthier, Marc F. Poulin, les fondateurs de GPT, Robert Darveau de DGR et André McNeil de Blais McNeil.

Ces dirigeants d'entreprise ont pris le risque d'investir dans ce secteur d'activité en recrutant du personnel pour préparer les coûteuses soumissions et réaliser ces projets obtenus à l'autre bout du monde. Leur savoir-faire et leurs technologies, mises au point pour traiter de grands ensembles forestiers du domaine public, leur ont permis de se démarquer sur les marchés internationaux. Nul doute que cette agilité à se développer, malgré des conditions adverses, saura encore ramener le secteur dans une situation de croissance.

Remerciements : L'auteur tient à remercier de précieux collaborateurs qui ont commenté et complété la première ébauche de ce texte. Ces remerciements s'adressent à MM. Michel Laverdière, Pierre Lessard, Jacques Poirier et Ralph Roberts... l'auteur a pu omettre bien involontairement des projets et des professionnels impliqués au cours de toutes ces années. L'auteur demande à ceux qui considèrent importantes ces omissions involontaires de bien vouloir lui signaler pour une mise à jour éventuelle de ce document de recherche.

Figure 17 : Jean-Louis Kérouac au XIII^e Congrès forestier mondial 2009 en Argentine.



Source : Collection de Jean-Louis Kérouac.

Jean-Louis Kérouac a œuvré comme cadre supérieur pour des firmes privées de génie-conseil en foresterie (Gauthier, Poulin, Thériault Itée [GPT], Groupe-conseil Roche Itée, Tecsalt et AECOM) pendant plus de 35 ans et a été très actif sur les marchés internationaux en foresterie. Il a agi comme Secrétaire général pour l'organisation du XII^e Congrès forestier mondial tenu à Québec en septembre 2003.